



# Rapport sur la Stratégie ministérielle de Développement durable de 2023 à 2024

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Numéro de catalogue : Iu93-13F-PDF

ISSN: 2818-6680

A moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

139, promenade Northfield Ouest, bureau 101

Waterloo (Ontario)

N2L 5A6

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-866-593-5505

Téléimprimeur (TTY) : Appelez le 7-1-1 et demandez à l'opérateur de connecter l'appel au 1-866-593-5505

Courriel : [info@feddevontario.gc.ca](mailto:info@feddevontario.gc.ca)

Photos : Vue aérienne de Wasaga Beach, Ontario, Canada (2024)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, 2024

Also available in English



# Introduction au Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de 2023 à 2024

La [Stratégie fédérale de développement durable \(SFDD\) de 2022-2026](#) énonce les objectifs et les cibles du gouvernement du Canada en matière de développement durable, conformément à la [Loi fédérale sur le développement durable](#). Il s'agit de la première SFDD à reposer sur les 17 Objectifs de développement durable (ODD) du Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies et elle offre une vision équilibrée des dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable.

Conformément à l'objet de la *Loi* qui est de rendre le processus décisionnel en matière de développement durable plus transparent et de faire en sorte qu'il soit tenu de rendre compte au Parlement, l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario ou l'Agence) a élaboré et publié sa [Stratégie ministérielle de développement durable \(SMDD\) de 2023 à 2027](#). Cette stratégie décrit les activités par lesquelles l'Agence soutient les objectifs énoncés dans la SFDD. Le présent rapport rend compte des progrès réalisés dans le cadre de la SMDD de FedDev Ontario au cours de l'exercice 2023-2024.

La [Loi fédérale sur le développement durable](#) énonce également [sept principes](#) qui doivent être pris en compte dans l'élaboration de la SFDD et des SMDD. Ces principes de base ont été pris en compte et intégrés dans la SMDD de FedDev Ontario et dans le rapport sur la SMDD 2023-2024.

Afin de promouvoir une action coordonnée en matière de développement durable dans l'ensemble du gouvernement du Canada, cette stratégie ministérielle rend compte des progrès réalisés par le Canada dans la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et des ODD, soutenus par les cibles



et indicateurs du Cadre mondial d'indicateurs (CMI) et du Cadre d'indicateurs canadien (CIC). Le rapport tient également compte des progrès réalisés dans le cadre d'initiatives liées aux ODD qui ne relèvent pas de la portée de la SFDD.

## Engagements de FedDev Ontario





## OBJECTIF 8 : FAVORISER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE INCLUSIVE ET DURABLE AU CANADA

### Le contexte de la SFDD :

Grâce à ses programmes de subventions et de contributions, FedDev Ontario soutient directement les efforts du gouvernement du Canada visant à favoriser une croissance économique inclusive et durable au Canada. Les programmes de FedDev Ontario soutiennent le développement de bons emplois et d'occasions économiques, et aident les travailleurs, les entreprises et les collectivités du Sud de l'Ontario à passer à une économie plus verte et plus inclusive.

FedDev Ontario contribue à l'ODD 8 par la mise en œuvre de programmes régionaux permanents qui soutiennent l'accroissement d'échelle et la productivité des entreprises, renforcent les écosystèmes d'innovation régionaux et favorisent le développement et la diversification économiques des collectivités. Ces programmes fournissent du financement aux entreprises et aux organisations qui les soutiennent.

- Financement des entreprises : FedDev Ontario fournit du financement aux PME du Sud de l'Ontario pour leur permettre de croître, d'innover et d'être compétitives à long terme.
- Financement des organisations qui soutiennent la croissance des entreprises: FedDev Ontario soutient les organismes à but non lucratif et les organisations de développement communautaire qui aident les entreprises à croître dans le Sud de l'Ontario.

En 2023-2024, FedDev Ontario a investi plus de 165 millions de dollars dans des projets visant à promouvoir la croissance régionale et économique durable et la résilience dans les collectivités du Sud de l'Ontario par le biais de ses programmes régionaux permanents. Ces projets ont mobilisé plus de 2,30 dollars pour chaque dollar investi par l'Agence et ont permis de créer ou de maintenir plus de 15 000 emplois.

L'Agence a soutenu la croissance propre en donnant la priorité aux investissements dans des projets présentant des avantages environnementaux évidents. Il s'agit notamment de projets axés sur la commercialisation et l'adoption de technologies propres, la réduction de l'empreinte carbone et des déchets, la construction de communautés vertes, le soutien aux initiatives d'économie circulaire, la promotion des véhicules zéro émission et la localisation des chaînes d'approvisionnement. L'Agence a soutenu plus de 140 projets présentant des résultats en matière de croissance propre en investissant plus de 120 millions de dollars dans le cadre des programmes régionaux permanents et des programmes à durée limitée.

- Dans le cadre des programmes à durée limitée, comme le Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC), le Fonds pour l'emploi et la croissance (FEC) et l'Initiative régionale de relance de l'aérospatiale (IRRA), l'Agence a soutenu la transition des petites et moyennes entreprises (PME) vers une économie verte grâce à l'adoption et à la commercialisation de technologies propres. Le Programme pour la croissance du tourisme (PCT) a également soutenu la croissance propre par des investissements dans des projets faisant la promotion de la durabilité et l'écologisation de l'économie des visiteurs. Plus de 81 millions de dollars ont été investis au titre de ces programmes dans des projets appuyant la croissance propre.

**Thème de la cible :** Soutien aux travailleurs et aux entreprises

**Stratégies de mise en œuvre à l'appui de l'objectif**

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « Favoriser une croissance économique inclusive et durable au Canada », mais pas une cible spécifique de la SFDD.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Soutenir les travailleurs, les entreprises et les communautés	FedDev Ontario continuera d'aider les entreprises et les collectivités à passer à une économie plus verte grâce aux programmes et initiatives suivants :	<b>Indicateur de rendement :</b> Dépenses annuelles de FedDev Ontario dans des projets qui soutiennent la croissance propre	La croissance propre consiste à favoriser une croissance économique qui réduit les effets sur l'environnement et renforce la résilience face au changement climatique. Cela se fait par le biais d'initiatives (par	<b>Résultat de l'indicateur:</b> Investissement de plus de 120 millions de dollars dans des projets qui soutiennent la croissance propre en 2023-2024

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
	<p>1. Des programmes régionaux permanents qui fournissent du financement à deux groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PME</li> <li>• Organisations qui soutiennent la croissance des entreprises</li> </ul> <p>2. Les programmes nationaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de développement des collectivités (PDC)</li> <li>• Initiative de développement économique (IDE)</li> </ul>	<p><b>Point de départ :</b> En moyenne, les dépenses annuelles de FedDev Ontario dans les projets qui soutiennent les technologies propres étaient de 24,8 millions de dollars provenant des programmes régionaux permanents entre les exercices 2019-2020 et 2022-2023.</p> <p><b>Cible :</b> FedDev Ontario s’engage à investir un minimum de 35 millions de dollars par an dans des projets qui soutiennent la croissance propre d’ici l’exercice 2025-2026.</p>	<p>exemple, des projets, des recherches et des activités d’entreprise) qui promeuvent et soutiennent les résultats de croissance propre (par exemple, la réduction des émissions, la réduction des déchets, les emplois durables, etc.) Il peut s’agir de la mise en place de pratiques visant à réduire l’empreinte carbone ou les déchets, de l’adoption ou de la commercialisation de technologies propres, d’initiatives d’économie circulaire, de l’écologisation des collectivités et de la localisation de la chaîne d’approvisionnement.</p> <p>FedDev Ontario appuie les PME et les organisations qui soutiennent les travailleurs et les entreprises en mettant en œuvre des initiatives et des programmes favorisant la création d’emplois, l’innovation, le développement des entreprises, la croissance propre et inclusive et la productivité dans le Sud de l’Ontario.</p>	<p><b>Remarques :</b></p> <p>En 2023-2024, l’Agence a soutenu la croissance économique durable en investissant plus de 39 millions de dollars dans la croissance propre par le biais de programmes régionaux permanents.</p> <p>L’Agence a également investi plus de 81 millions de dollars dans la croissance propre dans le cadre de programmes à durée limitée du budget de 2021 (le Fonds canadien de revitalisation des communautés, le Fonds pour l’emploi et la croissance et l’Initiative régionale de relance de l’aérospatiale) qui ont donné la priorité au soutien de la transition vers une économie verte. Ces programmes ont pris fin en 2023-2024 et l’Agence prévoit donc des résultats plus proches de l’objectif engagé au cours des années suivantes.</p>



STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
			<p><b>Les objectifs ou ambitions pertinents :</b></p> <p>Ambition du CIC 8.5 : Les Canadiens bénéficient d'une croissance économique durable et y contribuent.</p> <p>Cible 8.1 du CMI : Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 pour cent dans les pays les moins avancés.</p> <p>Cible 8.2 du CMI : Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.</p> <p>Cible 8.3 du CMI : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur</p>	

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
			<p>intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.</p> <p>Cible 8.5 du CMI : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.</p>	



## OBJECTIF 10 : FAIRE PROGRESSER LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET PRENDRE DES MESURES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

### Le contexte de la SFDD :

FedDev Ontario contribue à la réalisation de l'ODD 10 en créant les conditions d'un développement économique régional inclusif et en mettant en œuvre des politiques et des programmes publics éclairés et élaborés dans une optique intersectionnelle. Les détails de la contribution de FedDev Ontario sont inclus dans le tableau décrivant les initiatives qui font progresser le Programme à l'horizon 2030 et l'ODD 10.

En 2023-2024, FedDev Ontario a poursuivi son engagement auprès des organisations autochtones du Sud de l'Ontario pour faire progresser la réponse de l'Agence aux engagements pangouvernementaux, notamment la réconciliation économique et la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations unies*. Cela comprend :

- Accepter les projets des demandeurs autochtones sur une base continue (par opposition à un calendrier d'appel de demandes fixe pour les programmes pour les autres demandeurs de l'Agence).
- Consacrer une équipe interne pour aider les entreprises et les organisations détenues ou dirigées par des Autochtones à s'orienter dans les programmes de l'Agence. Cette équipe spécialisée s'efforce de mettre en relation ces entreprises et ces organisations avec d'autres programmes fédéraux et régionaux, le cas échéant;
- Poursuivre ses activités de sensibilisation pour mieux faire connaître ses programmes, augmenter sa réserve de projets avec des demandeurs autochtones et renforcer les relations avec les communautés autochtones.
- Promouvoir les possibilités pour les entreprises autochtones par le biais de ses processus internes de passation de marchés.

FedDev Ontario prend d'autres mesures pour faire progresser la mise en œuvre de la *Loi*, notamment un engagement continu avec les organisations autochtones et l'offre d'assouplissement dans l'administration des programmes de financement de l'Agence. En 2023-2024, l'Agence a achevé la prestation du Fonds d'aide au tourisme (FAT), qui comprenait du financement pour les initiatives touristiques autochtones. L'Agence a également lancé le Programme pour la croissance du tourisme (PCT), qui cible les entreprises et les organisations à but non lucratif du Sud de l'Ontario dans le secteur du tourisme, y compris les entreprises et les organisations touristiques appartenant à des Autochtones, ayant des propositions de projets axés sur la croissance. En 2023-2024, dans le cadre du PCT, l'Agence a soutenu 55 projets actifs dans le Sud de l'Ontario, y compris des projets qui soutiennent le tourisme autochtone, ce qui représente un investissement de plus de six (6) millions de dollars.

En outre, FedDev Ontario continue de travailler à l'amélioration des pratiques d'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS+) lors de l'évaluation des projets et continue d'investir dans des projets qui favorisent la participation économique des groupes sous-représentés. En 2023-2024, FedDev Ontario a investi près de 260 millions de dollars dans plus de 360 projets venant en aide aux groupes sous-représentés.

De plus, l'Agence a également fait la promotion des initiatives pangouvernementales, telles que le [Défi 50-30](#) et a continué à mener des actions de sensibilisation ciblées auprès d'un large éventail d'intervenants afin d'envisager de nouvelles approches visant à accroître la participation des groupes sous-représentés aux programmes.

Les championnes de FedDev Ontario pour l'ACS+, l'accessibilité et la diversité, l'équité et l'inclusion continuent de soutenir l'engagement de l'Agence à créer un environnement accessible à tous. Ensemble, ces championnes travaillent avec les employés pour réduire les obstacles à l'entrée des groupes sous-représentés, contribuer à un lieu de travail respectueux et inclusif et promouvoir des programmes, des politiques, des pratiques et des services qui reflètent les priorités de l'ACS+. Au cours de l'exercice 2023-2024, l'Agence a continué à œuvrer en faveur de l'accessibilité et de l'absence de barrières en prenant des mesures publiées dans son [Plan sur l'accessibilité](#).

**Thème de la cible :** Faire progresser la réconciliation avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis

**Cible :** Entre 2023 et 2026, et chaque année de façon continue, élaborer et déposer des rapports d'étape annuels sur la mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (ministre de la Justice et procureur général du Canada)



STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Mettre en œuvre la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i></p>	<p>À l'appui de la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i> (la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies</i>), inclure une formation obligatoire sur les préjugés culturels ou les compétences culturelles axée sur les peuples autochtones dans le parcours d'apprentissage de tous les employés et gestionnaires de FedDev Ontario.</p> <p><b>Programme :</b> services internes</p>	<p><b>Indicateur de rendement :</b> Pourcentage d'employés de FedDev Ontario ayant suivi une formation sur les préjugés culturels ou les compétences culturelles axée sur les peuples autochtones.</p> <p><b>Point de départ :</b> nouvelle initiative</p> <p><b>Cible :</b> 50 % d'ici mars 2024 et 75 % chaque exercice suivant</p>	<p>Les employés de FedDev Ontario jouent un rôle dans la réconciliation avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis en exerçant leurs fonctions auprès de clients autochtones ou sur le lieu de travail avec leurs collègues autochtones. La compréhension de l'histoire et des droits des peuples autochtones et la sensibilisation aux préjugés culturels permettront aux employés de FedDev Ontario d'éliminer les obstacles potentiels à des relations positives.</p> <p><b>Les objectifs ou ambitions pertinents :</b></p> <p>Ambition du CIC : Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites.</p> <p>Cible 10.3 du CMI : Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.</p>	<p>Résultat de l'indicateur : 51 % en date du 31 mars 2024</p> <p><b>Remarques :</b> FedDev Ontario est déterminé à appuyer la mise en œuvre de la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies</i> en offrant à ses employés diverses options de formation pour les soutenir tout au long de leur parcours d'apprentissage.</p> <p>En 2023-2024, l'Agence a appuyé l'apprentissage par les employés de l'histoire de peuples autochtones en organisant une discussion informelle avec une aînée ojibwée de la Première Nation de Marten Falls qui a partagé son histoire et ses expériences personnelles comme survivante des pensionnats. Plus de la moitié des membres de l'Agence ont assisté à cette activité d'apprentissage.</p> <p>En outre, un cours de l'École de la fonction publique du Canada visant à accroître la sensibilité culturelle et la sensibilisation aux peuples autochtones du Canada a été offert aux employés.</p>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
	<p>Conformément à la <a href="#">Directive sur la gestion de l'approvisionnement</a> et au <a href="#">Plan d'action 2023-2028 relatif à la Loi sur la Déclaration des Nations Unies</a>, veiller à ce qu'un minimum de 5 % de la valeur totale des contrats soit détenu par des entreprises autochtones.</p> <p><b>Programme</b> : services internes</p>	<p><b>Indicateur de rendement</b> : Pourcentage annuel total des contrats conclus avec des entreprises autochtones</p> <p><b>Point de départ</b> : cible annuelle de 5 %</p> <p><b>Cible</b> : Au moins 5 % par an</p>	<p>FedDev Ontario soutient la pleine participation des populations autochtones à l'économie du Sud de l'Ontario en augmentant les possibilités pour les entreprises des Premières Nations, des Inuits et des Métis par le biais d'achats internes de biens et de services</p> <p><b>Les objectifs ou ambitions pertinents</b> : Ambition du CIC : Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites.</p> <p>Cible 10.2 du CMI : D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.</p> <p>Cible 10.3 du CMI : Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois,</p>	<p><b>Résultat de l'indicateur</b> : 11 % en 2023-2024</p> <p><b>Remarques</b> : L'Agence a dépassé son objectif en recherchant activement des occasions de collaboration avec des fournisseurs autochtones.</p>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
			politiques et mesures adéquates en la matière.	

## Initiatives faisant progresser la mise en œuvre par le Canada de l’ODD 10 – Inégalités réduites

Les initiatives suivantes montrent comment les programmes de FedDev Ontario soutiennent le Programme 2030 et les ODD et complètent les informations présentées ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
<p>La <b>croissance inclusive et la couverture régionale</b> sont des priorités d’investissement transversales pour FedDev Ontario. L’Agence accorde la priorité aux projets qui créent de nouvelles possibilités pour les groupes sous-représentés et qui favorisent la croissance tant dans les centres urbains que dans les collectivités rurales et de petite taille.</p>	<p>Grâce à ces initiatives, FedDev Ontario contribue à faire progresser ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L’ambition du CIC : « Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites. »</li> <li>• Le cible 10.2 du CMI : « D’ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre. »</li> </ul> <p>La cible 10.3 du CMI : « Assurer l’égalité des chances et réduire l’inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l’adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2023-2024, FedDev Ontario a investi un total de près de 260 millions de dollars dans plus de 360 projets aidant les femmes, les Autochtones, les Canadiennes et Canadiens noirs, les communautés racisées, les jeunes, les personnes 2ELGBTQI+, les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire et les personnes handicapées.</li> <li>• L’Agence a également soutenu l’engagement du gouvernement du Canada à renforcer la croissance économique en région rurale en investissant plus de 116 millions de dollars dans plus de 250 projets ruraux.</li> </ul>
<p>FedDev Ontario continuera de mettre en œuvre des stratégies et des initiatives ciblées, et de tirer parti des relations clés pour élargir l’accès aux programmes et services de l’Agence, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <b>Fonds pour l’écosystème du Programme pour l’entrepreneuriat des communautés noires (PECN)</b>, une initiative limitée dans le temps qui soutient les organisations à but non lucratif dirigées par des Noirs pour mettre au point de nouveaux services ou étendre ceux qu’elles offrent déjà, tels que le mentorat, le réseautage, la planification financière et la formation commerciale pour les entrepreneurs noirs.</li> <li>• L’<b>initiative de développement économique (IDE)</b>. Voir la description à l’objectif 8.</li> <li>• Un <a href="#">service réservé</a> pour fournir aux entreprises et aux organisations à but non lucratif autochtones du Sud de l’Ontario des conseils et du soutien pour s’orienter parmi les programmes et les ressources offerts</li> </ul>	<p>La cible 10.3 du CMI : « Assurer l’égalité des chances et réduire l’inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l’adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2023-2024, FedDev Ontario a aidé plus de 750 entrepreneurs canadiens noirs à démarrer une nouvelle entreprise grâce au Fonds pour l’écosystème du Programme pour l’entrepreneuriat des communautés noires. FedDev Ontario a continué à s’engager auprès des entrepreneurs noirs et des organisations dirigées par des Noirs pour les aider à surmonter les obstacles au développement de leurs entreprises.</li> <li>• Par le biais du Fonds pour l’écosystème du Programme pour l’entrepreneuriat des communautés noires et de l’Initiative de développement économique, l’Agence a investi plus de 19 millions de dollars dans 24 projets.</li> <li>• Dans le cadre de ses activités de sensibilisation des Autochtones, FedDev Ontario a continué de collaborer avec des partenaires autochtones pour trouver des voies et des occasions d’investissement dans ces communautés et de promotion de leurs intérêts.</li> </ul>



INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
<p>par l'Agence afin d'accroître la participation des Premières Nations, des Inuits et des Métis à l'économie du Sud de l'Ontario.</p> <p>Grâce à l'auto-identification volontaire dans les formulaires de demande de financement, FedDev Ontario recueille des données sur l'inclusivité et identifie les demandeurs qui font partie d'un groupe sous-représenté. Cette auto-identification permet d'identifier les lacunes existantes concernant la portée des programmes et aide également FedDev Ontario à donner la priorité aux projets qui peuvent démontrer comment ils soutiennent la croissance inclusive et augmentent la participation des groupes sous-représentés dans l'économie.</p> <p>FedDev Ontario rend également compte chaque année, dans ses Rapports sur les résultats ministériels, de la portée de ses investissements, y compris des projets qui favorisent la participation économique des groupes sous-représentés. Il s'agit notamment de communiquer les résultats des initiatives temporaires de relance identifiées dans le budget de 2021. Ces initiatives ont permis de financer jusqu'à 100 pour cent des coûts admissibles des projets menés par des entreprises et des organisations autochtones. L'une des priorités de ces initiatives est de soutenir des projets qui améliorent la diversité et l'inclusion.</p> <p>Les initiatives de relance du budget de 2021 comprennent les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <b>Fonds pour l'emploi et la croissance (FEC)</b>, qui fournit du financement aux entreprises et aux organisations pour les aider à créer des emplois et à préparer les économies locales pour qu'elles connaissent une croissance durable.</li> <li>• Le <b>Fonds d'aide au tourisme (FAT)</b>, qui aide les organismes touristiques à adapter leurs activités tout en investissant dans des produits et des services pour faciliter leur croissance future.</li> <li>• L'<b>Initiative de relance régionale de l'aérospatiale (IRRA)</b>, qui aide les PME du secteur aérospatial canadien à sortir de la pandémie avec la capacité d'être concurrentielles sur la scène mondiale.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2023-2024, FedDev Ontario a achevé la prestation du FAT, du FEC, de l'IRRA et du Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC), et a soutenu plus de 300 projets, investi plus de 200 millions de dollars et permis de créer ou de maintenir plus de 30 000 emplois dans la région.</li> </ul>

<b>INITIATIVES PRÉVUES</b>	<b>CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES</b>	<b>RÉSULTATS OBTENUS</b>
Dans le cadre du FAT, des fonds réservés ont été alloués pour soutenir les initiatives touristiques autochtones.		



## OBJECTIF 12 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ET PASSER À DES VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

### Le contexte de la SFDD :

FedDev Ontario s'est engagée à appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans le cadre de ses subventions et contributions et par l'écologisation de ses opérations. Ensemble, ces activités contribuent à faire progresser la cible du gouvernement du Canada d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, et d'accorder la priorité à une économie plus circulaire.

Grâce à ses programmes de subventions et de contributions, FedDev Ontario :

- donne la priorité aux investissements dans la croissance propre, y compris les véhicules zéro émission (VZE) qui permettent de réduire les émissions à court et à long terme. Depuis 2015, FedDev Ontario a investi près de 83 millions de dollars dans des projets liés aux véhicules électriques, et la ministre, le secrétaire parlementaire et les représentants de l'Agence se sont activement engagés auprès des intervenants dans le secteur des VZE et des collectivités au premier rang de la transition.
- met en œuvre des améliorations aux programmes (depuis septembre 2023) afin de mettre l'accent sur son appui aux projets qui se concentrent sur la transition industrielle et permettent aux secteurs traditionnels (p. ex., la fabrication automobile et la fabrication lourde) de saisir les occasions dans les secteurs émergents (p. ex., les véhicules zéro émission) et d'adopter de nouvelles technologies ou de nouveaux procédés plus propres.

En tant que petit organisme fédéral, FedDev Ontario ne possède pas de biens immobiliers et ne possède qu'un seul véhicule utilisé principalement pour les engagements ministériels. Cependant, l'Agence prend des mesures pour réduire les déchets en mettant en œuvre des stratégies qui améliorent le rendement environnemental et la durabilité de l'organisme. Cela comprend :

- des efforts en vue de continuer à harmoniser les pratiques d'approvisionnement à la [Stratégie pour un gouvernement vert](#);
- des mesures pour s'assurer que le personnel chargé de l'approvisionnement connaisse les processus d'approvisionnement afin d'améliorer le rendement environnemental et d'adopter des pratiques qui favoriseront l'acquisition de biens contribuant à la réduction des déchets, ainsi que l'élimination des actifs d'une manière durable.

**Thème de la cible :** Leadership fédéral en matière de consommation responsable

**Cible :** D'ici 2030, le gouvernement du Canada réacheminera des sites d'enfouissement au moins 75 % (en poids) des déchets opérationnels non dangereux (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Maximiser le réacheminement des déchets des sites d'enfouissement	Les biens informatiques dont l'élimination est prévue et qui ne sont pas acceptés par le programme <a href="#">Ordinateurs pour les écoles et plus (OPE+)</a> seront éliminés dans le cadre d'un programme de gestion des déchets électroniques qui permet d'éliminer les biens informatiques en toute sécurité.  <b>Programme :</b> services internes	<b>Indicateur de rendement :</b> pourcentage de biens informatiques dont l'élimination est prévue qui n'ont pas été acceptés par le programme OPE+ et qui seront éliminés dans le cadre d'un programme de gestion des déchets électroniques.  <b>Point de départ :</b> 100 % en 2022-2023  <b>Cible :</b> 100 % des actifs informatiques dont l'élimination est prévue d'ici à 2027	Les déchets électroniques, s'ils ne sont pas éliminés en toute sécurité, peuvent être nocifs pour la santé humaine et l'environnement. En outre, les éléments qui composent l'électronique, tels que l'acier, le verre, le cuivre, l'aluminium, le fer, le plastique et les métaux précieux, peuvent être récupérés et transformés en nouveaux produits. En participant à un programme de gestion des déchets électroniques, FedDev Ontario soutient	<b>Résultat de l'indicateur:</b> 100 % des actifs de TI dont l'élimination était prévue en 2023-2024 et qui n'ont pas été acceptés par le programme OPE+ ont été éliminés dans le cadre d'un programme de gestion des déchets électroniques.



STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
			<p>l'élimination sécuritaire des déchets électroniques ainsi que leur réutilisation et leur recyclage.</p> <p><b>Les objectifs ou ambitions pertinents :</b> Ambition/objectif du CIC : Les Canadiens consomment de façon durable.</p> <p>Cible 12.5 du CMI : D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.</p> <p>Cible 12.7 du CMI : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.</p>	
	<p>Réduire l'envoi de propositions sur papier par la communauté des fournisseurs en établissant une obligation de soumission en ligne dans les processus concurrentiels.</p> <p><b>Programme :</b> services internes</p>	<p><b>Indicateur de rendement :</b> pourcentage de propositions dans le cadre de processus d'approvisionnement concurrentiels présentées en ligne.</p> <p><b>Point de départ :</b> 90 % au cours de l'exercice 2022-2023</p> <p><b>Cible :</b> Maintenir 90 % par an</p>	<p>FedDev Ontario soutient les efforts de réduction des déchets en prévenant et en réduisant la production de déchets de papier par le biais du processus de passation des marchés.</p> <p><b>Cibles ou ambitions pertinents :</b> Ambition/objectif du CIC : Les Canadiens consomment de façon durable.</p>	<p><b>Résultat de l'indicateur:</b> 100 % en 2023-2024</p> <p><b>Remarques :</b> Toutes les propositions à un appel de demandes de la communauté des fournisseurs ont été soumises au moyen de la procédure d'appel d'offres électronique à l'adresse électronique générique de l'Agence pour les services d'approvisionnement</p>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
			<p>Cible 12.5 du CMI : D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.</p> <p>Cible 12.7 du CMI : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.</p>	

**Cible :** Les émissions des biens et des services achetés par le gouvernement du Canada seront nulles d’ici 2050, ce qui facilitera le passage à une économie carboneutre circulaire (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Améliorer les critères d’approvisionnement écologique	<p>Veiller à ce que tous les spécialistes de l’approvisionnement et de la gestion du matériel soient formés aux achats écologiques (par exemple, le cours de l’École de la fonction publique du Canada sur les achats écologiques, ou un cours équivalent) dans un délai d’un an à compter de la date à laquelle ils ont été désignés pour recevoir une formation.</p> <p><b>Programme :</b> services internes</p>	<p><b>Indicateur de rendement :</b> pourcentage de spécialistes de l’approvisionnement ou de la gestion du matériel ayant suivi le cours sur les achats écologiques de l’École de la fonction publique du Canada ou un cours équivalent.</p> <p><b>Point de départ :</b> 100 % de l’équipe de gestion des achats et du matériel en 2022-2023</p> <p><b>Cible :</b> 100 % par an</p>	<p>Grâce à une promotion et une sensibilisation accrues de la durabilité environnementale dans les processus d’approvisionnement, FedDev Ontario soutient la transition vers une économie circulaire durable.</p> <p><b>Cibles ou ambitions pertinents :</b> Ambition/objectif du CIC : Les Canadiens consomment de façon durable.</p> <p>Cible 12.7 du CMI : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.</p>	<p><b>Résultat de l’indicateur:</b> 100 % en 2023-2024</p> <p><b>Remarques:</b> Tous les agents et les gestionnaires responsables de l’approvisionnement ont été formés à l’approvisionnement écologique.</p>



## OBJECTIF 13 : PRENDRE DES MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS IMPACTS

### Le contexte de la SFDD :

Bien que FedDev Ontario ne possède pas de biens immobiliers et ne possède qu'un seul véhicule utilisé principalement pour ses engagements ministériels, elle s'est engagée à prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs effets qui soutiendront la transition du gouvernement du Canada vers des activités résilientes au plan climatique d'ici 2050.

FedDev Ontario investit dans la croissance propre en favorisant la croissance économique qui réduit les répercussions sur l'environnement et renforce la résilience aux changements climatiques. Grâce aux améliorations apportées aux programmes en 2023, l'Agence a mis l'accent sur la croissance économique propre (p. ex., la réduction des émissions, la réduction des déchets, etc.). Il s'agit notamment de demander à tous les demandeurs de financement qu'ils décrivent et mesurent la manière dont les projets proposés soutiennent les résultats en matière de croissance propre et de rendre compte des avantages en matière de croissance propre des projets qui reçoivent du financement de FedDev Ontario. En outre, l'Agence a contribué à l'écologisation des opérations du gouvernement en réduisant les déchets grâce au don d'équipements de TI excédentaires en tirant parti du programme [Ordinateurs pour les écoles et plus](#) (OPE+).

**Thème de la cible :** Leadership fédéral en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de résilience climatique

**Cible :** Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations carboneutres pour les installations et les parcs de véhicules conventionnels d'ici 2050 (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Mettre en œuvre la Stratégie pour un gouvernement vert par l'intermédiaire de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la résilience climatique et à écologiser l'ensemble des opérations du gouvernement</p>	<p>Proposer les équipements informatiques excédentaires au programme <a href="#">Ordinateurs pour les écoles et plus</a> (OPE+)</p> <p><b>Programme :</b> services internes</p>	<p><b>Indicateur de rendement :</b> Pourcentage de matériel informatique excédentaire offert au programme OPE+</p> <p><b>Point de départ :</b> 100 % en 2022-2023</p> <p><b>Cible :</b> 100 % du matériel informatique à éliminer chaque année est d'abord proposé au programme OPE+</p>	<p>En participant au programme OPE+, FedDev Ontario contribue à prolonger la durée de vie utile des équipements électroniques, réduisant ainsi les multiples effets associés à l'extraction des ressources et à l'utilisation de l'énergie, y compris la réduction des gaz à effet de serre, la réduction des déchets solides et dangereux, la réduction des émissions dans l'air et dans l'eau, ainsi que d'autres avantages environnementaux, rendant ainsi les opérations du gouvernement plus écologiques.</p> <p><b>Cibles ou ambitions pertinentes :</b> Ambition/objectif 13.1 du CIC : Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Cible 13.2 du CMI : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.</p>	<p><b>Résultat de l'indicateur:</b> 100 % des actifs de TI dont l'élimination était prévue en 2023-2024 ont été proposés à OPE+.</p> <p><b>Remarques :</b> 81 % des actifs de TI proposés à OPE+ ont été acceptés.</p>

# Intégration du développement durable

FedDev Ontario soutient la SFDD et la *Loi fédérale sur le développement durable* en intégrant les principes du développement durable, y compris les facteurs économiques, environnementaux et sociaux, dans ses politiques internes et ses processus opérationnels dans les domaines suivants :

## Conception des politiques et des programmes

FedDev Ontario a intégré le développement durable dans la conception des politiques et des programmes comme suit :

- En harmonisant les politiques et les programmes pour soutenir les engagements et les cibles de la SMDD, notamment en intégrant les priorités d'investissement pour soutenir la croissance propre et les technologies propres, et en élaborant un outil pour évaluer l'impact des propositions de projets sur la croissance propre;
- En rendant compte des investissements dans la croissance propre et de la contribution de FedDev Ontario aux ODD dans les rapports sur les résultats ministériels;
- En réalisant des évaluations environnementales stratégiques (EES) pour toutes les propositions budgétaires et tous les mémoires au Cabinet;
- En faisant participer les intervenants et en menant des recherches sur divers secteurs industriels, notamment les véhicules zéro émission, les technologies propres et l'énergie propre, afin d'orienter les décisions d'investissement stratégique de l'Agence pour soutenir le développement durable dans le Sud de l'Ontario;





- En contribuant à la collecte, par le [Carrefour de la croissance propre](#), de données administratives sur les projets qui bénéficient d'une aide fédérale pour les technologies propres;
- En recueillant des données sur la croissance propre en rapport avec les projets dans les formulaires de demande des programmes et en évaluant l'impact de la croissance propre afin d'orienter la prise de décision en matière d'investissement;
- En améliorant la méthodologie de l'Agence pour assurer le suivi des investissements dans la croissance propre, notamment en mettant l'accent sur l'investissement et le suivi de projets qui soutiennent la croissance propre;
- En renforçant la présence des initiatives pangouvernementales, telles que l'ACS+ et le Défi 50-30, dans ses politiques internes, ses programmes et ses outils;
- En continuant à affiner l'approche de FedDev Ontario en matière de collecte de données sur l'inclusivité;
- En menant des actions de sensibilisation ciblées auprès d'un large éventail d'intervenants;
- En menant des actions de sensibilisation et de mobilisation auprès des entreprises, des organisations et des communautés autochtones.

### **Prestation des programmes et services aux entreprises**

FedDev Ontario a intégré le soutien au développement durable dans la prestation des programmes et les services aux entreprises comme suit :

- En soutenant les cibles de croissance propre de la SMDD dans le cadre de la prestation des programmes;
- En suivant les projets qui contribuent à la croissance propre, au développement économique autochtone et au soutien des groupes sous-représentés dans le système de subventions et de contributions de l'Agence;
- En déterminant si les projets sont soumis aux exigences de la *Loi sur l'évaluation d'impact*;
- En aidant à guider les entreprises et les organisations appartenant à des Autochtones dans le Sud de l'Ontario, grâce à un [service spécialisé](#), sur les programmes et les services disponibles;
- En exigeant des bénéficiaires de signer des accords de contribution intégrant des considérations relatives à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.



## **Communication**

FedDev Ontario a soutenu le développement durable par le biais de services de communication en présentant sur son site Web des projets qui soutiennent la croissance propre, la croissance inclusive et la réconciliation économique autochtone.

## **Services internes**

Grâce à ses services internes, notamment les ressources humaines, l’approvisionnement et les services de technologie de l’information, FedDev Ontario soutient ses engagements dans le cadre de la SMDD et contribue à la mise en œuvre de la [Stratégie pour un gouvernement vert](#) et à la réconciliation avec les peuples autochtones.

- FedDev Ontario a participé à des initiatives visant à améliorer son empreinte environnementale, notamment en participant au programme OPE+ et en mettant en place un programme de recyclage de piles permettant aux employés de recycler les piles usagées afin qu’elles ne se retrouvent pas dans une décharge.
- L’Agence a fait la promotion des entreprises autochtones pour ses achats internes de biens et de services, tels que le mobilier de bureau, le matériel et les fournitures informatiques et de bureau, les services de formation et de traduction et les besoins en personnel temporaire. De plus, afin de soutenir le recours croissant aux entreprises autochtones et de mieux comprendre les nuances en matière d’approvisionnement, l’ensemble du personnel chargé de l’approvisionnement a suivi une formation obligatoire de l’École de la fonction publique du Canada sur l’approvisionnement autochtone.

## **Évaluations environnementales stratégiques**

FedDev Ontario continuera de veiller à ce que son processus décisionnel prenne en compte les objectifs de la SFDD dans le cadre de son processus d’évaluation environnementale stratégique (EES). L’EES d’un projet de politique, de plan ou de programme comprend une analyse des répercussions de cette proposition sur l’environnement, y compris sur les objectifs et cibles pertinents de la SFDD.

Les déclarations sur les résultats des évaluations de FedDev Ontario seront rendues publiques sur son site Web lorsqu'une initiative aura fait l'objet d'une EES détaillée. La déclaration publique vise à montrer que les effets sur l'environnement (y compris l'atteinte des objectifs et des cibles de la SFDD) des politiques, plans ou programmes approuvés ont été pris en compte lors de l'élaboration de la proposition et de la prise de décision.

FedDev Ontario n'a pas réalisé d'EES détaillée en 2023-2024.

Les déclarations sur les résultats des évaluations de FedDev Ontario seront rendues publiques sur son site Web lorsqu'une initiative aura fait l'objet d'une EES détaillée. La déclaration publique vise à montrer que les effets sur l'environnement (y compris l'atteinte des objectifs et des cibles de la SFDD) des politiques, plans ou programmes approuvés ont été pris en compte lors de l'élaboration de la proposition et de la prise de décision.

FedDev Ontario n'a pas réalisé d'EES détaillée en 2023-2024.